

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Paris, le 28 avril 2020

Direction générale
de la recherche et
de l'innovation

Service de la performance,
du financement et de la
contractualisation avec les
organismes de recherche

Département de la Culture
scientifique et des relations
avec la société

Sigle bureau
n° DGRI / SPFCO / B6

Affaire suivie par
Elodie Cheyrou
Téléphone
01 55 55 85 26
06 72 55 17 25
Courriel
elodie.cheyrou
@recherche.gouv.fr

1 rue Descartes
75231 Paris SP 05

Fête de la science
29^{ème} Edition

Note d'information

Dans le contexte d'urgence sanitaire lié au Covid-19, nous vous informons que le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation maintient les dates de la 29^{ème} édition de la Fête de la science à savoir :

- **du 2 au 12 octobre 2020, en métropole, Nouvelle Calédonie et Polynésie française**
- **et du 6 au 16 novembre 2020, en Corse, Guadeloupe, Martinique, Mayotte et la Réunion ainsi que dans les Instituts français participant à l'international.**

Au cas où l'évolution de la situation sanitaire nécessiterait une prolongation de l'interdiction des rassemblements de plus de 100 personnes, comme c'est actuellement le cas jusqu'à mi-juillet au moins ([arrêté du 14 mars 2020](#)), l'organisation d'une très grande majorité des événements de la Fête de la science pourrait être remise en question.

Dans cette éventualité et afin de permettre le maintien d'une édition 2020 aux mêmes dates dans les meilleures conditions, il a été décidé de **proposer un programme d'événements numériques à travers des rendez-vous quotidiens en ligne, pendant toute la durée de la Fête de la science.**

Disponible sur le site de la Fête de la science, ce programme reposera sur une adaptation des événements actuels proposés en réponse aux appels à projet. Les événements pourront être de différents formats (conférences, débats, expériences ou challenges participatifs...) et augmentés de supports numériques (vidéo, ressources documentaires, liens de participation à des enquêtes de science participative...).

Les événements qui rassembleront physiquement des groupes dont la taille serait compatible avec les mesures sanitaires en vigueur (interventions en classe, jeux en bibliothèques, ateliers ou visites de sites, etc.) pourront être maintenus, sous réserve que l'évolution de la situation permette de les organiser.

Le Directeur général
de la Recherche et de l'Innovation



Bernard LARROUROU